



POLICE DES VOIES URBAINES INTERDICTION DE STATIONNEMENT

RUE DENFERT ROCHEREAU ET RUE DE LA REPUBLIQUE POUR ACHEMINEMENT GRUE DE CHANTIER

Le Maire de ST GERMAIN LAVAL, Loire

Vu les articles L.2212-1 à L.2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande du 22 février 2019 de l'entreprise MATTANA Maçonnerie, représentée par M. Sylvain RANG, sise lieu-dit Les Varennes, 42640 SAINT GERMAIN LESPINASSE pour le compte Monsieur Georges BERNAT, Président de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, 28 rue Robert Lugnier 42260 ST GERMAIN LAVAL, afin d'effectuer l'acheminement d'une grue de chantier pour réaliser les travaux de réhabilitation de la Maison Boissieu,

Considérant que pour la réalisation de ces travaux il y a lieu de régler le stationnement des véhicules,

A R R E T E

ARTICLE 1 – Le mardi 5 mars 2019, à partir de 7h00 jusqu'à 19h00, le stationnement des véhicules sera strictement interdit dans la rue Denfert Rochereau et la rue de la République afin d'acheminer une grue de chantier jusqu'au n°2 rue de la République pour réaliser les travaux de réhabilitation de la Maison Rue Boissieu.

ARTICLE 2 – des arrêts-minute seront tolérés sur les places de stationnement matérialisées au sol devant la boulangerie et l'optique rue Denfert Rochereau pour une très courte durée.

Le stationnement sur les places matérialisées du parking place du Revarin reste autorisé.

ARTICLE 3 - La signalisation et la pré-signalisation appropriées seront installées par les entreprises dès le début des travaux et pendant toute la réalisation de ceux-ci.

ARTICLE 4 - La durée d'application de cette réglementation pourra être modifiée en fonction du temps des travaux.

ARTICLE 5 - Le présent arrêté est transmis à :

- M. le Major de la Brigade de Gendarmerie
- M. le Chef de Corps des Sapeurs Pompiers
- Au demandeur
- Pour l'affichage.

A ST GERMAIN LAVAL, le 25 février 2019

Le Maire,

Alain BERAUD



*Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte
compte tenu de sa publication le : 25/02/2019*

Le Maire,

Alain BERAUD